ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Baisses de subventions du programme Erasmus

Question écrite n° 42394

Texte de la question

M. Xavier Breton appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les baisses de subventions du programme Erasmus. Les universités françaises viennent de constater une baisse importante du montant global des subventions européennes au bénéfice de la mobilité des étudiants. Les dotations notifiées aux universités au mois de septembre 2021 au titre du programme européen Erasmus+ pour la mobilité internationale en 2021-2022 connaissent une baisse globale inédite. Pour certains établissements, celle-ci va du tiers à plus de la moitié des subventions versées lors des exercices précédents, les mettant dans la plus extrême difficulté pour tenir leurs engagements à l'égard des étudiants. Alors que la Commission européenne veut faire de 2022 l'Année européenne de la jeunesse, il lui demande ce qu'elle prévoit pour maintenir la mobilité des étudiants.

Données clés

Auteur : M. Xavier Breton
Circonscription : Ain (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 42394
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 novembre 2021, page 8050
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)